



Assemblée générale annuelle, septembre 2020



Rapport annuel 2020-2021

Présenté à l'AGA
du 15 septembre 2021

Ont contribué à la rédaction du rapport d'activités : Nathalie Perreault, Nancy Aubé, Lucie Hébert, Réjean Laprise, Gloria Villamil Galvis, Judith Rouan et Léa Papin-Gervais.

Table des matières

La mission de la COCAF	4
Les principes guidant l'action des membres de la COCAF	4
Vie associative	5
Le conseil d'administration de la COCAF	5
Comité Vie associative.....	6
Comité RH	8
Comité Restructuration	9
Comité représentation.....	9
La représentation	10
Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)	10
Rencontre avec le ministre Roberge	11
Le comité mixte MÉQ-Groupes d'action communautaire autonome	11
Travaux en lien avec le programme PACTE	11
Tournée téléphonique.....	12
Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	12
La participation de la COCAF	12
Le comité forum sur l'avenir de l'ACA.....	12
Le comité stratégie intersectorielle	13
Rencontre des membres du RQ-ACA.....	13
Instances du RQ-ACA	13
Projets de collaborations	14
Projet Espace communautaire	14
Comité Espace communautaire de la COCAF	14
Comité des partenaires du projet Espace communautaire	14
Gestion et financement.....	16
Liste des organismes membres de la COCAF	17

La mission de la COCAF

La mission de la COCAF est de soutenir et d'alimenter les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et à l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, dans une perspective de transformation sociale. La COCAF contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome et assure la représentation politique de ses membres.

Les principes guidant l'action des membres de la COCAF

1. **Solidarité** : les membres du regroupement, conscients de la communauté et de leurs intérêts, ont entre eux des rapports d'obligation réciproque;
2. **Collaboration (partage)** : les membres du regroupement interagissent / s'inter-alimentent (échanger, partager) sur la base de leurs expertises, de leurs pratiques et de leurs perspectives;
3. **Démocratie** : Les processus démocratiques permettent aux membres du regroupement et aux personnes qu'ils rejoignent d'enrichir la prise de décision sur les projets ou les orientations qui les concernent;
4. **Engagement citoyen** : Tant les membres de la COCAF que les personnes qu'ils rejoignent ont le potentiel et le pouvoir de contribuer à la transformation sociale;
5. **Transformation sociale** : Un processus de libération et d'émancipation, individuel et collectif, de toutes structures d'oppression, d'exploitation et d'aliénation en vue de bâtir une société responsable :
 - où toutes les personnes seront respectées et reconnues;
 - où toutes les femmes et les hommes sont traité.es également;
 - où la richesse est partagée équitablement.

Vie associative

Le conseil d'administration de la COCAF

Le conseil d'administration (CA) de la COCAF est composé de **14 représentant.es** de groupes membres :

1. Lucie Hébert (CDSEP)
2. Claude Castonguay, **secrétaire** (CPRF)
3. Nancy Aubé (CAFA)
4. Judith Rouan (CDEACF)
5. Réjean Laprise (CFCM)
6. Marie-Ève Bergeron et Véronique Goulet (CFP)
7. Gloria Villamil Galvis (CMGL)
8. Nathalie Perreault, **trésorière** (CRFL)
9. Suzanne Leroux, **présidente** (CSP)
10. Caroline Masse (Collectif L'Autre Mont réel)
11. Esther Lapointe (GFPD)
12. Nancy Ann Walsh et Stéphanie Viger (INFRA)
13. Andrée Lafrenière et Maria-Lid Garcia (La Puce)
14. Anne St-Cerny et Julie Raby (Relais-femmes)

Le CA de la COCAF a tenu, en 2020-2021, **10 rencontres** en visioconférence et en présentiel.

Anne St-Cerny a pris en charge l'animation des rencontres du CA. Nous la remercions chaleureusement.

En début d'année, le CA a préparé son assemblée annuelle des membres, a tenu celle-ci puis a nommé les personnes qui assumeront la représentation de la COCAF dans les lieux désignés et ses personnes officielles.

Le CA a des points statutaires à chaque rencontre, ce qui permet aux personnes administratrices de s'assurer du suivi de ces dossiers. Nous retrouvons à l'ordre du jour nos lieux de représentation, le suivi du plan d'action, les affaires administratives et financières et les

nouvelles des membres.

Les membres du comité Ressources humaines s'assurent du suivi du processus d'embauche et assument le développement du plan de transfert des connaissances.

La rencontre de ressourcement de la COCAF a lieu le 26 mai 2021 en visioconférence. Pour l'occasion, 4 groupes membres présentent des formations, outils ou accompagnements qu'ils ont développés durant la pandémie. Les 4 groupes qui présentent leurs initiatives sont l'*Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA)*, le *Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)*, le *Centre St-Pierre (CSP)* et le *Centre de formation populaire (CFP)*.

Résumé des suivis du plan d'action 2020-2021

- Le départ de la coordonnatrice et la réflexion sur les besoins en termes de ressources humaines, le fonctionnement de la COCAF et la restructuration ont pris beaucoup de temps dans les réunions;
- La planification du lac-à-l'épaule;
- La poursuite des représentations auprès du ministère de l'Éducation sur le programme PACTE pour faire valoir les besoins financiers des groupes en action communautaire autonome causés par la COVID;
- La poursuite de la représentation au RQ-ACA;
- L'engagement de la COCAF dans le projet Espace communautaire.

Comité Vie associative

1. Mandat du comité

Le mandat est maintenu tel quel : « Soutenir l'intégration des nouveaux membres de la COCAF ou les nouveaux.elles représentant.es. »

Au niveau des objectifs du comité, on décide de renvoyer au CA la question de la révision des règlements généraux qui ne concerne pas directement le mandat énoncé. On préférerait que la révision soit prise en charge par un comité gouvernance composé de personnes qualifiées et intéressées par ce genre d'exercice.

Si le CA décide de maintenir cet objectif, il faudra élargir le mandat du comité à la gouvernance.

La question du WikiACA devrait davantage relever des communications. Par ailleurs, le

WikiACA est un outil intéressant pour mieux comprendre ce qu'est l'ACA et la COCAF. Un hyperlien vers le site devrait faire partie de la trousse d'accueil.

2. Accueil et intégration des nouveaux

2.1 Cartable d'accueil

Le cartable d'accueil (ou trousse d'accueil) a déjà fait l'objet de travaux et devait comporter les éléments suivants : historique de l'ACA (de Pierre Valois), historique de la COCAF, liste des membres avec petite description de chacun, etc.

On s'entend sur **trois catégories de documents** correspondant à **trois phases d'intégration** à la COCAF :

- 1) **Trousse de bienvenue** pour les nouveaux membres avec documents de base permettant de se situer minimalement. À court terme, on se concentrera d'abord sur cette trousse :
 - Énoncé de mission;
 - Entente de solidarité;
 - Liste de membres avec description de chacun, leur statut régional ou national;
 - Liens utiles (site du WikiACA - information sur l'ACA et la COCAF, intranet, etc.);
 - Présentation de la structure interne (comités internes et mandat en bref).

On mentionne **l'historique de la COCAF** (rédigé par Pierre Valois) qui est sur le **site web** de la COCAF et qui doit être mis à jour.

- 2) **Manuel de gouvernance** – pour l'administrateur.trice :

- Rapport annuel;
- Procès-verbaux de la dernière année;
- Plan d'action de l'année en cours;
- Tableau des comités internes et externes;
- Règlements généraux;
- Politiques de l'organisme.

- 3) **Trousse des représentant.es** :

- *Rôles et mandats des représentant.es de la COCAF;*
- Autres documents (à préciser).

2.2. Mécanismes d'accueil et d'intégration

Même si l'intégration se fait naturellement à travers les échanges dans le cadre des activités de l'organisme, la **coordination devrait jouer un rôle au niveau de l'accueil** : remise de la trousse de bienvenue, appel téléphonique pour répondre aux questions, etc.

Cela n'empêche pas de faire des **jumelages**. Les nouvelles personnes peuvent être jumelées à des ancien.nes et **faire appel à eux et elles, au besoin**. Toutefois, on ne doit pas s'attendre à ce que ces ancien.nes aillent au-devant de leurs besoins. Les gens sont déjà surchargés.

Pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouvelles personnes, on demandera aux organismes de **rapporter les changements dans la représentation de leur organisme**.

Comité RH

Le comité est composé de :

- Stéphanie Viger, INFRA;
- Judith Rouan, CDÉACF;
- Lucie Hébert, CDSEP.

Rôle du comité

- S'occuper de toutes les questions qui regardent les ressources humaines :
 - Embauche, encadrement, évaluation de l'employé.e;
 - Élaboration de la politique de conditions de travail;
 - Signature des contrats de travail;
 - Soutenir et encadrer la coordonnatrice ou le coordonnateur.

En janvier, le conseil d'administration prend la décision de mettre fin au contrat de la coordonnatrice. Par la suite, le comité Ressources humaines a :

- Finalisé l'entente de départ de l'employée;
- Embauché une conseillère en RH pour l'embauche d'une nouvelle personne à la coordination;
- Réalisé et présenté au CA la description du poste;
- Élaborer un plan de transfert des connaissances.

Le comité a tenu 6 rencontres de travail, les 8 février, 10 février, 12 avril, 18 mai, 3 juin et 30 juin

2021.

Comite Restructuration

Le comité était composé de :

- Marie-Ève Bergeron, CFP;
- Lucie Hébert, CDSEP.

La première coordonnatrice de la COCAF est entrée en poste au tout début de la période de confinement. Dans ce contexte où les membres du CA devaient gérer la situation de leur propre organisme, il a été difficile d'offrir l'encadrement et de transférer des connaissances à la nouvelle employée.

À la lumière des insatisfactions exprimées par les membres, un sous-comité propose de donner une structure de fonctionnement pour guider la coordonnatrice et encadrer son travail. Marie-Ève Bergeron et Lucie Hébert accompagnent la coordonnatrice pour finaliser le plan d'action et prendre acte de ses demandes pour la signature d'un contrat de travail.

Elles proposent, lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 10 décembre 2020, la formation de 5 comités de travail qui auront à soutenir la coordonnatrice dans leurs champs d'action respectifs.

Ainsi les comités Ressources humaines, Administration, Représentation, Vie associative et Projet Espace communautaire sont mis en place.

Le comité Restructuration s'est réuni à 3 reprises durant l'année.

Comité Représentation

Le comité est composé de :

- Suzanne Leroux;
- Maria-Lid Garcia;
- Réjean Laprise.

Le comité représentation est né au cours de l'année pour permettre de réfléchir et d'établir les normes que les membres de la COCAF se donnent quant aux représentations actuelles et futures. Le comité s'est réuni virtuellement à 2 reprises au cours de l'année.

La représentation

Le comité mixte ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ) – Groupes d'action communautaire autonome

Délégué.es : Réjean Laprise, Nathalie Perreault et Claude Castonguay.

Le mandat du comité est de faire des recommandations au ministre sur différents aspects du PACTE et d'autres dossiers en lien avec les organismes d'action communautaire autonome (OACA).

Deux rencontres du comité mixte ont eu lieu cette année et à distance. Voici la composition du comité :

Pour le ministère de l'Éducation du Québec :

- Josée Lepage, sous-ministre adjointe à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire;
- Pascale Lemay, directrice du service de soutien aux élèves (DSSE), de Marilou Harvey, directrice des services de soutien et d'expertise ainsi que des représentantes du Service des programmes pour les organismes communautaires qui œuvrent pour le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE);
- Responsables du PACTE à la DSSE, Martine Hallé, Karine Vaillancourt et Camille Châtelain;

Siègent pour les organismes d'action communautaire autonome les regroupements suivants :

- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ);
- Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage (ROCLD);
- Literacy Volunteers of Quebec/Bénévoles en alphabétisation du Québec;
- Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ);
- Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF).

En rencontre, les regroupements ont fait mention des difficultés entraînées par la pandémie pour leurs groupes membres. Du côté de la COCAF, une des complications majeures est l'adaptation de la formation à distance et surtout de l'accompagnement à distance. Il y a des dépenses supplémentaires et des pertes de financement.

D'ailleurs, les représentant.es ont mis de l'avant l'importance d'un fonds d'aide COVID. Le MÉQ a tardé plus que les autres ministères avant de s'engager à soutenir les groupes financés par le

PACTE. Il y a cependant eu souplesse de la part du MÉQ pour adapter et faciliter les demandes au fonds d'aide COVID.

Rencontre avec le ministre Roberge

Une première rencontre (par Teams) a eu lieu avec l'ensemble des regroupements et le ministre Jean-François Roberge. Lors de cette réunion, il a été convenu qu'une seconde rencontre se tiendrait avant la rentrée scolaire 2021.

Groupe de travail OCA/MÉQ et comité des secteurs

Le groupe de travail OCA/MÉQ est composé des représentants.es des regroupements en action communautaire autonome et de membres de l'équipe de la Direction des services de soutien et d'expertise (DSSE) du MÉQ. Le groupe de travail s'est réuni à 2 reprises.

Le comité des secteurs, quant à lui, est entièrement formé de représentants et représentantes des secteurs financés par le programme PACTE. Le comité s'est réuni à 11 reprises au cours de l'année.

Trois délégué.es de la COCAF siègent à ces deux instances. Il s'agit de Réjean Laprise, Nathalie Perreault et Claude Castonguay.

Travaux en lien avec le programme PACTE

À l'an 2 de son application, le code normatif soulève encore des questionnements et des enjeux, notamment le volet 2B qui a fait l'objet de discussions au comité.

Comme prévu au plan de travail, les documents de demande et de reddition de comptes pour le volet projet du PACTE ont été créés.

Également, les secteurs de l'ACA ont réitéré l'importance que soit formé le comité admissibilité et qu'il soit énoncé dans le nouveau cadre normatif. En cours d'année, de nouveaux groupes ont été admis sans que la partie communautaire du comité soit consultée. À l'hiver-printemps 2021 s'est formé le comité admissibilité; du côté de la COCAF, c'est Claude Castonguay qui y participera pour le secteur Formation.

Le groupe de travail se réunit à quelques reprises pendant l'année et les travaux du comité des secteurs s'arriment entre autres avec ceux du groupe de travail OCA-MEES. Les rencontres se sont tenues à distance.

Le comité des secteurs est un lieu d'échanges, d'analyse et de réflexion en vue de l'avancement des travaux avec le Ministère et ce qui concerne les organismes soutenus par le programme PACTE.

Tournée téléphonique

Le MÉQ tient, chaque année, à tenir des appels de courtoisie où des personnes inconnues des groupes en apprennent sur la réalité des organismes. La COCAF est ainsi appelée 2 à 3 fois dans l'année.

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Délégué : Réjean Laprise (CFCM)

Substitut : Nancy Aubé (CAFA)

La participation de la COCAF

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA représente 64 regroupements et organismes nationaux et rejoints au-delà de quatre mille organismes luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il défend les intérêts, les valeurs et les pratiques des organismes de l'action communautaire autonome auprès du gouvernement et des autres acteurs privés ou publics. Il exerce une veille et analyse les enjeux touchant les organismes de l'ACA. Il mobilise le mouvement autour des enjeux de l'ACA tels que le sous-financement, l'autonomie et la justice sociale.

Comité Forum sur l'avenir de l'ACA

Déléguée : Judith Rouan (CDÉACF)

Après avoir été reporté à deux reprises, le Forum Voir grand s'est tenu en ligne les 22, 23 et 24 mars 2021. Ce grand moment de réflexion axé sur la mission de transformation sociale et le rôle politique de l'action communautaire autonome a réuni quatre cents personnes. Le comité s'est réuni officiellement le 1^{er} octobre 2021. Au cours de l'année, plusieurs rencontres informelles se sont tenues pour assurer la réussite de l'événement. Plusieurs OCAF ont participé au Forum.

Comité Stratégie intersectorielle

Délégué : Réjean Laprise

Le mandat de ce comité est d'analyser et approfondir les informations partagées par les membres afin d'élaborer des stratégies d'action collective sur les enjeux jugés prioritaires. Au cours de l'année, Réjean a participé à 4 rencontres (15 octobre, 11 novembre, 12 décembre, 3 mars).

Rencontre des membres du RQ-ACA

Délégués : Réjean Laprise et Nancy Aubé

Habituellement, deux rencontres annuelles sont offertes aux membres pour réfléchir et se concerter sur des enjeux qui touchent directement l'action communautaire autonome. À cause de la pandémie et des enjeux en lien avec le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), le comité s'est réuni à 4 reprises (18 novembre, 17 décembre, 4 février, 8 avril).

Les enjeux abordés lors de ces rencontres étaient les seuils plancher de l'ACA, les fonds d'urgence par ministère et, à chacune des rencontres, les enjeux présentés par chaque secteur en lien avec leur ministère respectif.

Instances du RQ-ACA

Délégués : Réjean Laprise et Nancy Aubé

Dans le cadre de sa vie associative, le RQ-ACA organise chaque année son assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire. Pour l'AGA, toujours à cause de la pandémie, l'assemblée qui devait se tenir en mai 2020 a eu lieu en ligne le 15 septembre 2020. C'est à cette assemblée que Réjean Laprise a été élu pour siéger au conseil d'administration avec un mandat de deux ans.

À titre d'administrateur, Réjean siège sur le comité Ressources humaines, où il a participé à neuf rencontres d'une demi-journée chacune au cours de l'année.

Le conseil d'administration s'est réuni également à neuf reprises d'une demi-journée cette année et a réalisé un lac-à-l'épaule en présence.

L'AGA 2020-2021 s'est tenue en ligne le 19 mai 2021.

Projets de collaborations

Espace communautaire

Espace communautaire, initié par le RQ-ACA, le RODCD et la TNCDC, consiste à assister les organisations, en particulier celles ayant reçu une augmentation significative de leur financement ou un premier financement, dans la mise en place de procédures et de mécanismes de gestion interne. Les objectifs sont de répondre aux besoins urgents des organismes, notamment les RODCD et les autres organismes financés par le SACAIS, qui doivent composer avec un rehaussement significatif de leur financement par des mesures de soutien individuel (ligne téléphonique) et collectif (rencontres de groupe sur le web) ; faciliter le processus de reddition de comptes et une meilleure compréhension des réalités entre les organismes et les bailleurs de fonds et finalement développer et renforcer les compétences des organisations communautaires québécoises dans la gestion de leur croissance par le biais de formations, de mesures d'accompagnement et d'une boîte à outils accessibles sur le web.

La COCAF a intégré le comité des partenaires en juin afin de contribuer grâce à son expertise d'organismes autonomes de formation. La COCAF a proposé des ajustements aux différentes phases du projet. Une entente a été conclue en juillet, dans laquelle la COCAF s'engageait à coordonner les différentes phases permettant ainsi de démarrer le projet sur des bases solides.

Comité Espace communautaire de la COCAF

Mandat : Soutenir notre représentante au comité des partenaires et encadrer la chargée de projet.

Membres de la COCAF qui ont participé au comité support :

Guy Fortier et Claude Castonguay du CPRF, Véronique Goulet et Amélie Lafortune Lauzon du CFP, Anne St-Cerny de Relais-femmes, Suzanne Leroux du Centre St-Pierre et Nancy Aubé du CAFA.

Le comité de la COCAF s'est réuni à 12 reprises.

Comité des partenaires du projet Espace communautaire

Les partenaires ont clarifié les rôles de chacune des parties. Le RQ-ACA est le fiduciaire du projet, alors que la COCAF en assumera la coordination et la mise en œuvre. Les quatre regroupements agiront à titre d'expert conseil. Le comité est formé par des représentantes de chacun des regroupements. La définition de l'identité du projet, de ses différentes étapes et de son fonctionnement global, les honoraires, ainsi que les dépenses sont présentés et décidés **au**

sein du comité des partenaires. Celui-ci est aussi responsable, en soutien à la COCAF, de l'encadrement de la chargée de projet.

Personnes qui ont représenté la COCAF aux comités des partenaires : Marie-Josée Vaillancourt (ancienne coordonnatrice de la COCAF) et Véronique Goulet (CFP).

Nos représentantes ont participé à 8 rencontres du comité des partenaires.

À la mi-août, la COCAF, en collaboration avec le comité des partenaires, a procédé à l'embauche d'une chargée de projet, laquelle est entrée en fonction la première semaine de septembre. Après avoir bénéficié de l'accueil et de la supervision de la COCAF, elle a rencontré chacun des trois autres partenaires afin de profiter de leur expertise en matière de reddition de compte et de gestion interne et de mieux comprendre les objectifs et les orientations du projet.

Chargée de projet : Julie-Maude Beauchesne

Plus de 10 heures de soutien individuel auprès de la chargée du projet par Marie-Josée Vaillancourt, Anne St-Cerny de Relais-femmes et Nancy Aubé du CAFA.

Au cours de l'année, les membres de la COCAF ont offert les activités de sensibilisation suivantes :

Thématiques	Membres	Date	Nombre de participants
Échelle et politique salariale	Centre St-Pierre	21 avril	64
Plan d'action	Centre St-Pierre	29 avril	54
Gestion sa vie associative à distance : employés, bénévoles et membres	INFRA	11 mai	28
Rapport d'activités	CFP	18 mai	38
Comment organiser et animer une assemblée générale en ligne?	La Puce et CFP	25 mai	63
La communication bienveillante en temps de pandémie	CMGL	2 juin	26

Gestion et financement

Afin de favoriser l'intégration d'une première coordonnatrice au sein de la COCAF, la COCAF a créé plusieurs comités responsables des différents dossiers et enjeux de la COCAF. Ainsi un comité Finances a été mis sur pied en 2020, composé de la représentante du Centre régional de formation de Lanaudière (Nathalie Perreault) et de celle de L'Autre Montréal (Caroline Masse). Ce comité est responsable des prévisions budgétaires et des prévisions ajustées le cas échéant et veille aux obligations financières de l'organisme. Il a été la porte d'entrée de la coordonnatrice pour tout ce qui relève des finances de l'organisme.

Pour cette année, le financement de la COCAF se résume à la subvention (non indexée, ni augmentée) du ministère de l'Éducation, dans le programme PACTE. Le travail interne d'une employée entraîne de belles décisions pour mener à bien des travaux qui pourront bénéficier des montants mis en réserve, comme indiqué dans les états financiers de fin d'année

L'équilibre du budget avec les activités, lorsque la pandémie sera terminée, sera la priorité du comité en 2021.

Liste des organismes membres de la COCAF

1. *Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)*
2. *Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)*
3. *Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)*
4. *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)*
5. *Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)*
6. *Centre de formation populaire (CFP)*
7. *Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie (CMGL)*
8. *Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)*
9. *Centre St-Pierre (CSP)*
10. *Collectif L'Autre Montréal*
11. *Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)*
12. *Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA)*
13. *La Puce ressource informatique*
14. *Relais-femmes*